

France-Angoulême: Commissioning of heating installations

OJ S 236/2015 05/12/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: OPH de l'Angoumois

Postal address: 42 rue du Docteur Charles Duroselle, CS 32313

Town: Angoulême

Postal code: 16023

Country: France

Contact person: Cellule marchés — Mme Caroline Vanroy

E-mail: marches@oph-angoumois.fr

Telephone: +33 545942800

Fax: +33 545942088

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.angouleme-habitat.fr/>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Official name: Commune d'Angoulême

Postal address: 1 place de l'Hôtel de Ville, CS 42216

Town: Angoulême

Postal code: 16022

Country: France

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de conception, réalisation, exploitation y compris maintenance d'installations de chauffage collectif et de production et distribution d'eau chaude sanitaire avec objectifs de performance énergétique.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Angoulême.

NUTS code FR531 Charente

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Il s'agit d'un marché de performance énergétique de type conception, réalisation, exploitation y compris maintenance conformément aux dispositions de l'article 73 du code des marchés publics.

Le marché porte sur des installations de chauffage collectif et de production et distribution d'eau chaude sanitaire de l'OPH de l'Angoumois et de la commune d'Angoulême avec des objectifs de performance énergétique.

II.1.6. CPV code(s)

50721000 Commissioning of heating installations, 45251200 Heating plant construction work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

478 logements + 1 groupe scolaire.

Puissance estimée chaufferie bois: 900 kw.

Puissance estimée de l'appoint gaz: 1 000 kw.

Besoins annuels d'énergie estimés des groupes d'habitations: 5 000 Mwh utiles (yc besoins Ecs).

Besoins annuels d'énergie estimés du groupe scolaire: 300 Mwh utiles.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 121 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Il sera demandé au titulaire du marché une retenue de garantie prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance, ou une garantie à première demande, d'un montant de 5 % du montant initial augmenté, le cas échéant, du montant des avenants. Elle a pour objet de couvrir les réserves à la réception des travaux ainsi que celles formulées, le cas échéant, pendant le délai de garantie desdits travaux. Le titulaire du marché constituera également tous cautionnements et garanties éventuels nécessaires à la bonne exécution des prestations dont les conditions auront été définies dans le cadre de la présente procédure. Ils pourront en particulier s'appuyer sur le respect des objectifs de performances.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le marché est financé par les ressources de chaque membre du groupement de commandes. Paiement par virement selon les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues notamment par le décret n° 2013-269 du 29.3.2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Ainsi, le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement et après service fait. Le dépassement du délai ouvre de plein droit au titulaire du marché le bénéfice d'intérêts moratoires.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les groupements d'opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat pour la présentation de la candidature et de l'offre, il n'est pas exigé que le groupement d'opérateurs économique ait une forme juridique déterminée, mais le groupement retenu sera contraint de revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire lorsque le marché lui aura été attribué.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Lettre de candidature — habilitation du mandataire par ses cotraitants (formulaire Dc1 disponible sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>), dûment complétée, datée et signée par le candidat.

Déclaration du candidat (formulaire Dc2 disponible sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>), dûment complétée, datée et signée par le candidat et accompagnée des pièces requises en fonction du statut du candidat, complétée par les renseignements ou pièces relatifs à la nature et aux conditions générales d'exploitation de l'entreprise. En cas de groupement d'entreprises, chaque candidat produit un formulaire Dc2.

Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra obligatoirement fournir copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Attestation d'assurance de responsabilité civile et de responsabilité décennale délivrée pour l'année en cours (articles 1792 et 2270 du Code Civil).

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires (en EUR HT) des 3 derniers exercices disponibles en relation avec l'objet du marché.

Bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Certificats de qualification professionnelle de type QUALIBAT 5543 «Exploitation avec garantie totale d'installations d'importance moyenne (technicité supérieure)» ou équivalent et Certificats de qualification professionnelle de type QUALIBAT 5313 «Installations thermiques (technicité supérieure)» ou équivalent; la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation.

Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques, de type Certificat d'assurance Qualité afaq iso 9001 ou équivalent. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 45
2. Valeur technique et performancielle. Weighting 45
3. Démarche environnementale et sociétale de l'entreprise. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

CREM.02

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

4.1.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Complément de la rubrique li.1.5: La consultation est menée par l'OPH de l'Angoumois en qualité de coordonnateur d'un groupement de commandes constitué avec la commune d'Angoulême conformément aux dispositions de l'article 8 du code des marchés publics. La consultation est menée dans le cadre d'un dialogue compétitif en application de l'article 67 du Code des marchés publics au cours duquel le pouvoir adjudicateur conduit un dialogue avec les candidats en vue de définir ou de développer une ou plusieurs solutions de nature à répondre à ses besoins et sur la base de laquelle ou desquelles les participants au dialogue seront invités à remettre une offre.

L'objet du marché est une prestation de services comportant la réalisation de travaux.

Le présent marché a pour objet la conception et la réalisation d'une chaufferie bois/gaz d'une puissance bois d'environ 900 kw avec passage en eau chaude collective pour 460 logements sur la propriété de l'OPH de l'Angoumois relative aux groupe d'habitation sillac I, II et III à Angoulême et comprenant au total 478 logements ainsi que le groupe scolaire Renoir /Cezanne. Il comprend également la fourniture d'énergie, l'exploitation et la maintenance des installations thermiques de l'ensemble «OPH» avant la chaufferie bois (environ 1 an) et après (9 ans) en MCI P1, P2 et P3.

La durée du marché au sens de la rubrique li.3 doit s'entendre de la date de notification du marché.

La date prévisionnelle de démarrage des prestations est le 1.6.2016.

Les candidats transmettront, de préférence, leur candidature sous pli cacheté portant les mentions: «Nom et adresse de l'entreprise — candidature pour: Marché de conception, réalisation, exploitation y compris maintenance d'installations de chauffage collectif et de production et distribution d'eau chaude sanitaire avec objectifs de performance énergétique — ne pas Ouvrir»

Ce pli doit contenir, dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par La Poste, par pli recommandé avec avis de réception postal.

Ce pli doit parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des candidatures indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante: OPH de l'Angoumois — cellule marchés — 42 rue du Dr Charles Duroselle — CS 32313 — 16023 Angoulême Cedex.

L'accueil de l'OPH de l'Angoumois à l'adresse ci-dessus est le seul et unique lieu où les candidatures peuvent être déposées contre récépissé, à l'exclusion de tout autre lieu, site, ou service de l'OPH de l'Angoumois. Seul le récépissé délivré par l'accueil de l'OPH peut constituer une preuve certaine de dépôt de la candidature avant la date et heure limite de remise des candidatures. L'accueil de l'OPH est ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00.

Les candidats sont invités à appeler l'attention de leurs éventuels prestataires de messagerie ou de portage de pli sur ce point.

Les candidatures ne pourront en aucun cas parvenir par télécopie.

Les candidats qui choisiraient de remettre leur candidature sous forme dématérialisée, utiliseront la plateforme de dématérialisation suivante: <http://www.achatpublic.com>

La monnaie de référence de la procédure et du marché est l'euro.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit

gratuit.

Les candidats ayant remis, à l'issue du dialogue compétitif, une offre finale régulière et dont la solution proposée ne serait pas retenue par l'OPH de l'Angoumois bénéficieront d'une prime d'un montant maximum non révisable de 5 000 EUR HT. Le montant définitif sera arrêté par l'OPH de l'Angoumois en fonction de la qualité et du contenu de l'offre remise.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 30.11.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Poitiers

Postal address: Hôtel Gilbert, 15 rue de Blossac, BP 541

Town: Poitiers

Postal code: 86000

E-mail: greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Telephone: +33 549607919

Fax: +33 549606809

Internet address: <http://poitiers.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Office public de l'habitat de l'Angoumois (OPH de l'Angoumois)

Postal address: 42 rue du Docteur Charles Duroselle, CS 32313

Town: Angoulême

Postal code: 16023

E-mail: marches@oph-angoumois.fr

Telephone: +33 545942800

Fax: +33 545942088

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.11.2015